

DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE
DE LA SÉCURITÉ ET DE LA CULTURE
SERVICE PÉNITENTIAIRE

Communiqué de presse

Le service pénitentiaire et la police neuchâteloise communiquent

Fouille préventive de l'Établissement de détention de Bellevue à Gorgier

Ce matin 21 mars 2019 dès 6h00, un important dispositif de police a été déployé à l'établissement de détention de Bellevue à Gorgier. A la demande du service pénitentiaire, la police neuchâteloise et les équipes du service pénitentiaire ont procédé à une fouille préventive du bâtiment et de cellules, à la recherche d'objets ou de produits interdits.

A la demande du service pénitentiaire et à l'instar d'opérations similaires conduites par le passé, une opération de fouille systématique de cellules et de lieux communs s'est déroulée à l'Établissement de détention de Bellevue (EEPB) à Gorgier. L'opération a débuté vers 6h00 et duré jusqu'en milieu de journée. Plus d'une cinquantaine d'intervenants du service pénitentiaire et de la police neuchâteloise ont été mobilisés.

Une fouille n'est pas un événement particulier dans un établissement de détention et des examens préventifs de cellules ont lieu quotidiennement par le personnel pénitentiaire ; une fouille de grande ampleur telle que celle organisée aujourd'hui est néanmoins nécessaire pour permettre un contrôle simultané de secteurs entiers, et garantir, à long terme, la sécurité du personnel et des personnes détenues, ainsi que le respect des lois et des règles de l'établissement. Elle atteste par ailleurs de la très bonne collaboration entre le service pénitentiaire et la police neuchâteloise sur une action d'envergure.

L'opération, qui constitue un acte d'autorité fort et intrusif, s'est déroulée dans le calme, avec fermeté mais également sans précipitation. Divers petits matériels contrevenant aux règles de l'établissement de détention ont été découverts. Ces objets ne relèvent d'aucune infraction pénale. Le bilan de cette opération est donc positif.

Des sanctions disciplinaires seront prises à l'encontre des personnes en possession d'objets prohibés.

Neuchâtel, le 21 mars 2019

Christian Clerici
Chef de service
Service pénitentiaire
032 889 61 30

Police neuchâteloise
Service information et prévention
032 889 90 00